

Guillaume CHANTEUR surnommé Louis

Fort de France le 3 mars 2014

Citron -Voic N°2 – Maison 14

97200 Fort de France

Portable : 0696 38 65 50

A l'attention de tous les fidèles

A l'attention des auditeurs de Radio Saint Louis

A l'attention des journalistes de Martinique 1ère

Objet : lettre ouverte aux déclarations de l'Evêque

Bonjour à tous,

Ce courrier s'adresse à tous les fidèles suite aux diverses interventions de Monseigneur Méranville sur Radio Saint Louis, et sur les médias .

Je m'appelle Guillaume CHANTEUR surnommé Louis, je suis catholique, j'ai 56 ans, je suis marié depuis 31 ans et j'ai 3 enfants de 29, 28 et 25 ans.

C'est le oui de la Vierge Marie le 27 avril 1992, qui m'a contaminé, qui m'a emmené vers son fils Jésus, qui m'a drogué par Sa parole et qui m'a vacciné du Saint Esprit. Jésus a fait de moi un soldat de feu du Saint Esprit. Comme Jean le Baptiste, les prophètes Jérémie et Amos, je mène effectivement un combat depuis 1992 pour alerter les hautes autorités sur les dangers qui menacent notre église, et la Caraïbe toute entière. Les signes sont déjà à notre porte.

Le présent courrier a pour objet de répondre aux attaques et allégations de Monseigneur Méranville concernant l'affaire « Père Renard ».

1 - Circonstances dans lesquels m'ont été transmis les courriers

Je tiens tout d'abord à éclaircir le contexte dans lequel m'ont été transmis les courriers.

J'ai effectivement été sollicité par le Père Alain RANGAY, au nom des autres prêtres après que ces derniers se soient rendus compte que leurs courriers n'arrivaient pas au Vatican. Ils soupçonnent l'existence d'un réseau et souhaitent le contourner en me confiant le courrier. Je les donc fait parvenir à leur demande au Saint Père, tel un canal de transmission du Seigneur.

Dans ma prière, le Seigneur m'a dit : « révèle ce qui est caché mon enfant, réveille toi »

Puis Il m'a inspiré deux paroles « *rien en effet n'est voilé qui ne sera révélé, rien de caché qui ne sera connu. Ce qui est dit dans les ténèbres, révélez au grand jour et ce que*

vous entendez dans le creux de l'oreille, proclamez – le sur les toits ». (Matthieu 10, vers 26 à 27)..

J'ai aussi reçu dans Ephésiens 5 vers 8 à 14 : « jadis vous étiez ténèbres, mais à présent vous êtes lumière dans le Seigneur ; conduisez vous en enfant de lumière ; car le fruit de la lumière consiste en toute bonté, justice et vérité. Discernez ce qui plaît au Seigneur et ne prenez aucune part aux œuvres stériles des ténèbres ; dénoncez-les plutôt.

Certes, ce que ces gens là font en cachette, on a honte même de le dire ; mais quand tout cela est dénoncé, c'est dans la lumière qu'on le voit apparaître ; tout ce qui apparaît en effet est lumière, c'est pourquoi on dit réveille toi, toi qui dors, lève toi d'entre les morts, et sur toi luira le Christ. »

Ainsi, beaucoup de personnes s'appuient sur le code civil mais moi je m'appuie sur le code spirituel, le code du Seigneur ; j'ai bâti ma foi sur le roc et je ne crains pas. Je veux marcher sur les pas de mes pères les Prophètes.

J'ai donc pris la décision de transmettre les courriers à Serge Bilé pour la gloire de Dieu et devant toute la Cour Céleste qui nous regarde 24 heures sur 24 avec sa caméra.

A ce propos, je profite de la circonstance pour demander publiquement pardon à mes frères prêtres ; mais il faut qu'ils comprennent que j'agis pour la gloire de Dieu et qu'il nous faut être courageux pour œuvrer à la recherche de la Vérité dans ce monde de ténèbres.

Mes frères prêtres qui sont en fait au nombre de 7. Je tiens à préciser que je ne suis pas le Curé X. Je suis marié et père de famille. Le père X se dévoilera peut être un jour. Le 7^{ième} prêtre doit trouver le courage de se révéler pour la gloire de Dieu et le triomphe de la Vérité.

2 – Les sanctions

A partir des interventions de Monseigneur Méranville, je me pose les questions suivantes :

- Pourquoi fais-je l'objet d'insultes publiques (suppôt de Satan, fouille merde, Maître chanteur...) de la part de l'Archevêque qui, par ailleurs prêche l'amour, la charité, la réconciliation ?
- Pourquoi est il intervenu aussi vite auprès des médias pour disculper le Père Renard sans qu'aucune enquête extérieure n'ait été diligentée et révélé ses conclusions ? lui qui prétend être dans la Vérité ? Ce même Renard qui avait été dans un premier temps écarté par l'Evêque lui-même ? Quelle est « l'anguille sous la roche » ?
- Pourquoi les prêtres sont-ils sanctionnés alors que c'est moi qui suis à l'origine de la médiatisation des faits ?
- Pourquoi n'ai-je pas fait l'objet de sanctions devant le tribunal ecclésiastique ou devant le tribunal des hommes qu'il apprécie si bien ?

D'autre part, l'Evêque qui revendique le souci de « la vérité qu'il doit aux fidèles » a recueilli lui-même les témoignages des deux jeunes séminaristes et également encore tout récemment... mais il semble qu'il ait fait peu cas des propos de ces jeunes à l'époque.

Ces jeunes se sont ils senti entendus, pris en compte dans leurs déclarations ?

Or, les jeunes séminaristes sont les organes vitaux du corps de notre Eglise. C'est la relève de demain. Sur 20 séminaristes, il n'en reste que 3 à présenter à la prêtrise ce qui place la Martinique en situation problématique quant à la relève de ses prêtres. A qui la faute ? Quand le Père Renard privilégiait les séminaristes de parents Francs-maçons.. Si je mens, je fais mentir un jeune séminariste humilié et blessé qui m'a confié ces propos.

Mais il n'est pas le seul. D'autres témoignages de séminaristes viendront s'ajouter bientôt.

Alors l'illumine que je suis s'interroge : dans quelle société sommes-nous ?

Nous sommes bien loin des propos de notre Saint Père le Pape François lui-même qui soulignait le 27.02.2014 sur Radio Vatican à propos des critères conditionnant le choix des Evêques : « ... *Il est impératif que chacun se libère de toute préférence, sympathie, appartenance ou tendance* », évite « *les camaraderies, les clans et les hégémonies* »...

C'est notre Saint Père lui-même qui dénonce « *les cliques, les coteries, et les hégémonies qui conditionnent parfois le choix des Evêques* »

C'est dans cette Vérité que les prêtres ont voulu s'inscrire à leur tour.

Et je le répète, aux prêtres, diacres, religieux et religieuses, fidèles, familles : réveillez vous : vous êtes les poumons qui font respirer et vivre cette église. S'ils sont souillés par le cancer de la débauche et de la luxure, comment le sang de la Parole peut oxygéner cette jeunesse du Corps du Christ, qui est aussi l'avenir de notre beau pays la Martinique ?

3- Les accusations portées à mon encontre

Dans son discours sur Radio Saint Louis, L'Evêque déclare que je cherche à me venger de sa décision de m'écarter comme aumônier des prisons (la vigne du Seigneur).

Il m'affuble de toutes sortes de noms, je cite : « d'ancien quimboiseur, de maitre chanteur, de diabolique, fouille merde... » qui fait du tort à tout le corps de l'église.

A ces accusations, je déclare que l'Evêque m'a écarté car je dérange. J'ai le courage avec preuves à l'appui, de dénoncer haut et fort les activités malsaines qui rongent comme un cancer les entrailles de notre église et qui sont en train de la tuer.

Monseigneur évoque mon éviction suite à l'affaire du Père Paruta. Mais il omet d'en préciser le contexte.

En 2005, j'ai dénoncé les agissements de ce prêtre qui faisait venir des prêtres Haitiens accompagnés d'un Archevêque Haitien Monseigneur LAFONTANT pour organiser des orgies avec des martiniquais « makoumés ». Six d'entre eux se sont suicidés à la Cité de la Batelière en se jetant du 8^{ième} étage, après avoir appris qu'ils avaient été contaminés par le SIDA. Ces faits ont été reconnus au Tribunal de Fort de France par le prêtre Paruta lui-même. Des témoins ont entendu : le diacre Jean Paul LEVIF, Mr DOLMEN, Président du Secours Catholique, le Père Barbe Gédio accompagné de sa « femme », et d'autres fidèles et laïques.

Suite à cette affaire, dans le cadre de l'ordination des Pères CHAULVET et RONDOLPHE, j'avais prévenu tous les prêtres dont Monseigneur que si le Père Paruta et le père ELIE faisaient partie du cortège, je serai intervenu pour empêcher l'imposition des mains de ces deux prêtres lors des deux ordinations, car j'estimais qu'ils faisaient du tort à notre Eglise. Le Père Elie ne s'est pas présenté mais le Père Paruta a maintenu sa présence. C'est pourquoi j'ai dû le saisir par le col pour empêcher qu'une sorte de malédiction ne se dépose sur les nouvelles recrues.

Aucune sanction n'a été prise à l'encontre du Père Paruta. En revanche, c'est l'Evêque qui a porté plainte contre moi, alors que le Père Paruta lui-même s'y opposait. L'Evêque m'a ensuite sanctionné en m'écartant de toutes les aumôneries.

Quant au père Paruta, celui-ci est monté à l'Evêché pour insulter l'Evêque, et réclamer un gros chèque, que le père de COULANGES a refusé de signer.

C'est donc l'Evêque qui a signé. Pourquoi ce chèque et quel en a été le montant ?

Les 5 prêtres ne l'ont pas insulté et ils ont été sanctionnés. Le père Paruta a insulté l'Evêque et il a reçu un gros chèque. Seul l'Evêque peut répondre à cela.

J'ai dénoncé auprès de l'Evêque des cas plus graves encore, de véritables abominations aux yeux de Dieu .

Le Père Zéclair qui voulait faire du bien à notre Eglise en mettant en pratique la parole du Saint Père a été écarté. Jusqu'à présent ce prêtre demeure sans paroisse alors que d'autres prêtres dont les conduites sont plus gravement répréhensibles aux yeux de Dieu n'ont subi aucune sanction.

L'un vivant ouvertement avec un homme installé à son presbytère jouit d'une paroisse du Nord de la Martinique qu'il est en train de ruiner ,(il se reconnaîtra), ... un autre encore installé au Vauclin a un enfant, et plus grave encore, un prêtre est indirectement responsable d'une immolation à l'essence d'une jeune paroissienne, après que celle-ci se soit faite avortée de lui ; il n'a jamais été sanctionné... le Père Jean Michel GASTON est au courant de l'affaire...le Père BOLE est président d'un groupe homosexuel et détourne l'argent des fidèles en toute impunité.. c'est lui-même qui me l'a dit...pas de faux témoignage !

Pourquoi l'Evêque a-t-il écarté le laïque Serge LAVALY en charge respectivement des enterrements des Eglises de la Cathédrale et des Terres Sainville et qui donnait un bon coup de main aux pères DEGRAS et MONTCONTOUR ? Parce qu'il a été aperçu dans la marche blanche qui a eu lieu le 22 février 2014.

Je laisse libres les fidèles de juger en leur âme et conscience qui fait du tort à notre Eglise.

Et en tant que « fouille merde », je pose les questions suivantes à Monseigneur :

Pourquoi y a-t-il un jacuzzi deux places à l'Evêché installé par Monsieur Victor Flamand, de la Société Martinique Fermetures? et pourquoi y a t il un gros réfrigérateur américain, alors que certaines paroisses sont dépourvues en sanitaires, voire même fermées ?